Fin de la grève des menuisiers au Tessin

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **41 (1949)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-384628

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Je vous jure que les architectes paraîtront sans faute,
Je vous jure qu'ils vous comprendront et vous justifieront,
Le plus grand d'entre eux sera celui qui le mieux vous connaîtra, qui tout embrassera et sera fidèle à tous,
Lui ni les autres ne vous oublieront, ils remarqueront que vous n'êtes pas d'un iota moindres qu'eux,
Vous serez pleinement glorifiés en eux.

Fin de la grève des menuisiers au Tessin

Le conflit qui opposait patrons et ouvriers de la menuiserie et de l'industrie du meuble au Tessin a pris fin vendredi 29 septembre. La grève a duré 94 jours dans les districts de Locarno et de la Valle Maggia, 84 jours dans le district de Mendrisio et 82 jours dans celui de Bellinzone. Elle toucha environ 80 entreprises, presque toutes affiliées à l'Association des maîtres menuisiers, et plus de 300 ouvriers.

Pour conduire à un accord, il a fallu pas moins de quatre interventions de l'Office cantonal de conciliation et une intervention du Conseil d'Etat.

Quelles étaient les revendications ouvrières?

Les ouvriers, ayant résilié le contrat collectif de travail pour la menuiserie et l'industrie du meuble le 28 septembre 1948, présentèrent les revendications suivantes: une augmentation des salaires horaires contractuels de 8 ct. à l'heure. Les patrons ayant non seulement refusé de traiter sur cette base, mais encore d'une revendication réduite de moitié, les menuisiers se mirent en grève en revendiquant une augmentation horaire de 10 ct. pour les salaires contractuels et de 8 ct. pour les salaires individuels. Ils revendiquèrent, d'autre part, des allocations familiales et quelques autres améliorations.

Les résultats obtenus

Voici les avantages obtenus sur la base de la dernière proposition de l'Office cantonal de conciliation acceptée par les parties contractantes:

1° Reconduction du contrat collectif cantonal jusqu'au 31 décembre 1951;

2° Augmentation des salaires contractuels moyens de 7 ct. par heure, des salaires individuels de 5 ct.;

3° Augmentation allant de 7 à 19 ct. des salaires des jeunes ouvriers;

4° Réduction de quatre à trois ans de la période de transition succédant à l'apprentissage, après laquelle un travailleur peut prétendre à la désignation d'ouvrier qualifié;

5° Reconnaissance des machinistes spécialisés comme ouvriers très qualifiés;

6° Calcul amélioré de la moyenne contractuelle, ce qui aura pour conséquence une légère augmentation ultérieure des salaires dans quelques entreprises;

7° Reconnaissance du principe des allocations familiales, qui devront être introduites dans les premiers mois de l'année prochaine;

8° Augmentation de l'indemnité de déplacement de 50 ct. pour la demi-journée, de 1 fr. pour la journée entière.

Ces améliorations représentent le 120—125 % des revendications d'avant la grève.

Toutes mesures de représailles sont naturellement exclues ensuite de la signature de cet accord.

Il faut se réjouir que ce conflit aigu ait enfin abouti à un compromis qui donne de belles satisfactions aux travailleurs, tout en regrettant qu'il ait fallu trois mois pour concilier les parties.

Foire suisse d'échantillons à Bâle

Après les travaux préparatoires entrepris durant l'été, la Foire suisse d'échantillons, par l'envoi de son prospectus d'invitation aux milieux producteurs suisses, est entrée dans la phase de la réalisation de sa 34e réunion fixée du 15 au 25 avril 1950. Les réponses faites à une enquête auprès des exposants de la Foire de 1949 viennent corroborer l'idée qu'ont pu donner de la situation économique du pays les rapports officiels sur la conjoncture, laquelle révèle une lente mais certaine stabilisation. La Foire de mai de cette année a donc montré de toute évidence que la grande manifestation annuelle des industries suisses représentait à tout point de vue et plus particulièrement dans les circonstances actuelles une organisation éprouvée bien propre à faire valoir aux yeux du pays et de l'étranger la capacité de production de la Suisse et le sain optimisme dont elle est animée. On peut déjà déduire du grand nombre d'inscriptions reçues que les entreprises suisses de l'industrie et de l'artisanat font preuve à l'égard de la Foire de 1950 du même réjouissant optimisme.

Cours de la Centrale suisse d'éducation ouvrière

Cours de militants syndicalistes

les samedi et dimanche 19 et 20 novembre 1949, à l'Hôtel Victoria, à Chexbres. Sujets: *Tâches d'aujourd'hui en matière de politique sociale,* par E. Giroud, secrétaire central F. O. M. H., et *Régie fédérale et Services publics,* par Constant Frey, secrétaire central S. E. V.

Ce cours débutera le samedi 19 novembre, à 15 h. 30.

Cours pour bibliothécaires

samedi 12 novembre 1949, à 14 h. 30, au Foyer coopératif de la Maison du Peuple, 13, rue Caroline, à Lausanne. Sujets: *Le roman social dans la littérature*